

Institutions financières

M. McDermid: C'est à nous que vous parlez, pas aux caméras de télévision.

M. Cassidy: Je tiens à m'adresser aux citoyens qui nous regardent. Il n'y a qu'une dizaine de députés de l'autre côté de la Chambre, mais il y a peut-être des millions de Canadiens qui suivent ce débat.

Une voix: Pas depuis que vous parlez.

M. Cassidy: Ce que je dis, c'est qu'en même temps que nous avons une telle concentration des intérêts commerciaux dans les conseils d'administration des banques canadiennes, le règle des 10 p. 100 de propriété est presque totalement impuissante à empêcher la concentration du pouvoir économique dans notre pays. Si je souhaite, en tant que citoyen canadien, pouvoir bénéficier de services bancaires dans mon agglomération jusqu'à 6 heures du soir, pourquoi faut-il que j'attende 25 ans avant que les banques commencent à se réveiller? Comment se fait-il que presque partout à Ottawa il est impossible de trouver une banque ouverte le samedi? Si j'ai un travail qui m'oblige à trimer de 9 heures du matin à 6 heures du soir tous les jours, je ne peux pas m'occuper de mes opérations bancaires sans m'absenter de mon travail. Quand je le fais, je suis obligé de faire la queue avec une trentaine d'autres personnes, parce qu'il se trouve que c'est le jour de la paye et que j'ai besoin de mon argent ce jour-là.

M. McDermid: Oh la la, vous retardez.

M. Cassidy: Comment se fait-il que le simple consommateur soit si brimé alors que, si je suis un Conrad Black quelconque, et que je souhaite conclure une affaire et obtenir un prêt bancaire de 500 millions de dollars, il me suffit pour cela de donner quelques coups de téléphone. Le député de Brampton devrait se rendre compte que c'est précisément ce qui se passe. Il y a un gigantesque écart entre le traitement réservé aux riches et aux puissants, et celui qu'on impose au simple Canadien, dans notre système financier.

Je parle notamment en tant que socialiste démocrate. Je pense que quelque chose ne va pas quand le gouvernement donne à une poignée d'institutions financières le pouvoir de créer de l'argent. Elles peuvent tirer de chaque dollar d'actif 19 \$ ou 20 \$, grâce au système de crédit, comme n'importe quel étudiant en économie vous le dira. Nous accordons ce privilège, car c'en est un, à nos banques de l'Annexe A. Mais nous demandons-nous si ces banques répondent généralement aux besoins des consommateurs? Nous demandons-nous si les services bancaires sont satisfaisants dans les Territoires du Nord-Ouest ou dans les petites localités? Peut-être posons-nous la question, mais elle demeure sans réponse. En fait, ces services ne sont pas satisfaisants.

Nous servons-nous des pouvoirs que l'État possède par l'entremise de l'inspecteur général des banques ou du surintendant des institutions financières pour veiller à ce que le consommateur, qui a à se plaindre des banques, ait droit à réparation? Lorsque les banques consentent un prêt à l'Argentine et que ce prêt se révèle être une mauvaise créance, les cultivateurs de l'Ouest en ressentent les effets environ un mois plus tard quand les banques resserrent les conditions de crédit et qu'elles exigent le remboursement de leurs prêts. C'est ce qui

s'est passé ces dernières années. Je tiens à exprimer mon indignation, car je crois souhaitable que la Chambre des communes le fasse de temps à autre afin que les banques sachent à quoi s'en tenir.

Il y a un an ou deux, nous avons eu un dîner avec les présidents d'environ cinq banques de l'Annexe A. Nous avons passé un bon moment avec les membres de mon caucus qui s'étaient donné la peine de rencontrer les représentants des banques. Cette réunion a été très intéressante. Nous avons discuté de plusieurs choses et notamment des inquiétudes que le NPD éprouvait vis-à-vis des services offerts aux cultivateurs et à la petite entreprise. La façon dont certaines de ces personnes sont traitées est tout à fait scandaleuse. En général, certains aspects de notre système bancaire sont mieux qu'à l'étranger, mais j'ai demandé pourquoi, dans un pays où 40 p. 100 des travailleurs sont syndiqués, les institutions bancaires ont fait des pieds et des mains pour s'opposer à la syndicalisation de leurs employés. Ce petit tête-à-tête confortable baignait dans une atmosphère tellement glaciale—et j'avais accepté quelques verres de vin question de faciliter la communication—qu'on avait l'impression de voir des glaçons pendre le long des murs. Je ne suis pas très enclin à accorder des privilèges à ces grands établissements financiers qui contribuent si généreusement à la caisse des conservateurs et des libéraux.

M. McDermid: Vous n'accepteriez pas cet argent.

M. Cassidy: Ils font un peu pour employer des hommes et des femmes, mais ils les gardent dans un état de subordination. Ils devraient avoir honte de leur conduite depuis les 20 ou 30 dernières années. Ils ont nié aux hommes et aux femmes le droit de se défendre et ils essaient généralement de perpétuer les relations patronales-syndicales qui existaient au siècle dernier. Voilà la vérité. C'est de cette façon que ces établissements ont toujours fonctionné.

• (1510)

J'en parle simplement pour placer cette étude dans une juste perspective. Nous devrions, en tant que parlementaires et législateurs, être au fait des abus que ces institutions ont commis. Ce n'est pas parce que des banques se conduisent occasionnellement en bon citoyens que nous devrions fermer les yeux sur les trop nombreuses opérations entre initiés et la concentration excessive de la propriété au sein de ces institutions. Ni les États-Unis ni le Japon ne permettent à leurs banques de garantir des émissions et nous nous apprêtons à le faire pourtant. C'est très grave.

Qu'arriverait-il si les titres ou la dette d'une autre Dome Petroleum étaient garantis par les banques ou par leurs filiales? Songeons notamment qu'une autre compagnie se retrouve dans la situation de Dome Petroleum et que des banques ou leurs filiales se soient portées garantes de ses titres ou de sa dette? Les banques qui craindraient de voir les prêts qu'elles ont consentis à cette institution en particulier devenir de mauvaises créances diront-elles à leurs sociétés de placement de vendre quelques avoirs parce qu'elles ont des inquiétudes à ce sujet? Quel sorte de mur de Chine faudrait-il construire pour prévenir les abus éventuels dans ce genre de situation? A l'heure actuelle, le seul mur que nous ayons est en carton, ce qui n'empêchera pas les abus d'avoir lieu.